



UFA SAINT-PHILIPPE

## BTSa Aménagements Paysagers

*(Réactualisé en Juillet 2023)*

Le titulaire du BTSa Aménagements Paysagers est un technicien spécialisé dans la création et/ou l'entretien des aménagements paysagers. A terme avec de l'expérience, il pourra occuper les postes de chef d'équipe, de chantier ou de service.

### Prérequis

Être diplômé de niveau IV (Bac professionnel, général, technologique) – Avoir moins de 30 ans

### Modalités d'accès

- Vous pouvez vous préinscrire en remplissant un formulaire disponible sur notre site web : <https://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
- Ou nous contacter directement : 01 46 23 62 73 – [emilie.vagao@apprentis-auteuil.org](mailto:emilie.vagao@apprentis-auteuil.org)
- L'entrée en formation se réalise après un entretien de motivation par le chargé de promotion des formations, par un examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et par un test

### Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par un envoi de mail au jeune.

### Objectifs

Cette formation de niveau V permet aux apprentis d'appréhender l'ensemble des techniques et compétences nécessaires pour entreprendre une carrière de cadre dans le paysage.

### Capacités générales visées :

- S'exprimer, Communiquer et comprendre le monde / Communiquer en anglais / Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser / Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

### Capacités professionnelles visées :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement.
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale

- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagements paysagers pour faire face à une situation professionnelle

### **Programme synthétique**

- *5 Modules généraux* : Accompagnement au projet personnel et professionnel / Organisation économique, sociale / Technique d'expression, de communication, d'animation et de doc. / Langue Vivante / EPS
- *8 Modules Professionnelles* : Traitements de données / Technologies de l'information et du multimédia / Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers / Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers / Techniques d'implantation et de construction pour l'Aménagement Paysager / Gestion technico-économique des chantiers / Participation à l'élaboration d'un projet d'A.P. / Module d'Initiative locale (MIL) : INFOGRAPHIE

### **Méthodes mobilisées**

La formation est dispensée uniquement en présentiel.

Le centre dispose d'un parc paysager de 14 ha, de 1200 m<sup>2</sup> de serres et de tunnel, d'un atelier mécanique, d'un atelier de maçonnerie paysagère, de machines récentes (tondeuses, débroussailleuses, souffleurs ...) Toutes nos salles sont équipées de moyens modernes (connexion internet, vidéoprojecteur ...). Le centre met également à disposition une salle informatique et un Fablab (imprimante 3D)

### **Modalités d'évaluations**

- Le BTSa Aménagements Paysagers est évalué en contrôle continu (50% en CCF) et en épreuve ponctuelle terminale (50%)
- La formation est validée par le BTSa Aménagements Paysagers, diplôme du Ministère de l'agriculture de niveau V

### **Suite de parcours, débouchés, passerelles**

#### *Poursuite d'études :*

Possibilité de poursuivre en Licence Professionnelle, en Certificat de Spécialisation (Constructions Paysagères / Taille et soins aux arbres ...)

#### *Passerelles :*

S'orienter vers un autre BTS : Production Horticole / Gestion Forestière / Gestion et Protection de la Nature / Technico-commercial ...

#### *Débouchés :*

Devenir technicien de création et/ou d'entretien des aménagements paysagers (à terme avec de l'expérience : chef d'équipe, de chantier ou de service), technicien en bureau d'études, conseiller, formateur, animateur dans le domaine de l'environnement.

## Durée

- La formation dure 2 ans, soit 1330 h de formation
- 19 semaines par an (alternance 1 semaine sur 2 à l'UFA)

## Tarifs

- Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti
- Des frais de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : [referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org](mailto:referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org)

## Résultats de la session de formation

73 % de réussite à l'examen de juin 2023, 11 sur 15 jeunes présents (*mise à jour en Juillet 2023*)

Ces indicateurs de résultats sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.gouv.fr/diffusion/>

## Autres indicateurs de résultats :

- Taux de réponse à l'enquête : 23,5 %
- Taux de poursuite d'études : 25 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 33 % en 1<sup>ère</sup> année et 13 % en seconde année
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 18 % en 1<sup>ère</sup> année et 13 % en seconde année
- Taux d'insertion professionnelle : 67 %

## Les + de la formation :

- ✓ **Classe à petit effectif**
- ✓ **Accompagnement personnalisé**
- ✓ **Soutien scolaire possible**
- ✓ **Partenariat avec de nombreuses entreprises**
- ✓ **Insertion rapide après la formation**

## Contacts :

Mme Emilie Vagao – 01 46 23 62 73 – [emilie.vagao@apprentis-auteuil.org](mailto:emilie.vagao@apprentis-auteuil.org)